



CODEP 35 de Cyclotourisme  
Maison des Sports  
13B avenue de Cucillé  
35065 RENNES cedex  
☎ 02 99 54 67 54  
E-mail : [info-ffct35@wanadoo.fr](mailto:info-ffct35@wanadoo.fr)  
<http://www.ffct-codep35.org>

## COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 23 MARS 2012

**Présents:**, D. BESSERVE, C. LANGOUËT, P. LE SAUX, A. LEVÊQUE, M. LAUNAY, D. MORIN, H. VASSEUR, G. MAURICE, A. LIGUET, J. DEBROISE, C. LE SAUX.

**Excusés:** P.BERTIER, C. CHEDEMAIL, A. BADOUL

Ouverture de la séance à 18h40.

Le Conseil d'Administration est présidé par P. LE SAUX, Président. Chantal LANGOUËT, Secrétaire Adjointe, en assure le secrétariat.

11 membres du Conseil d'Administration sur 14 étant présents, le Conseil peut délibérer valablement.

- **Approbation du compte-rendu du 2 décembre 2011** (C. Langouët)

Le procès-verbal de cette réunion est adopté à l'unanimité des présents.

Alain Lévêque se charge d'envoyer le compte-rendu aux présidents de clubs.

- **Intérim de la Présidence du CODEP** (P. Le Saux et A. Lévêque)

Mettre A. Lévêque en copie pour toutes les réunions et comptes rendus.

Ne pas oublier d'envoyer les comptes rendus de commissions à tous les membres du CA.

- **Réunion Inter zones** (P. Le Saux et G. Maurice)

Elle était organisée par D. Lamouller avec les présidents des CODEPS, des Ligues et des représentants FFCT (+ 2 ou 3 présidents de club par département) pour la Normandie, Haute Normandie, Bretagne, Pays de Loire et Poitou-Charentes.

Plusieurs points ont été abordés :

- Toutes à Paris : 13 à 16% de participantes au niveau national (2570 inscriptions à mi-mars) mais 46% en Bretagne.
- Label Club : identique à Démarche Qualité en entreprise, nécessaire pour demandes de subventions CNDS.
- Fonctionnement du nouveau site Internet : ne pas hésiter à faire remonter à la Fédération toutes les anomalies constatées.

- **Réunion de Ligue** (G. Maurice)

Différents points abordés :

- Réduction du budget Jeunes annoncé dès septembre 2011.
- Favoriser financièrement les féminines de Toutes à Paris.
- Point sur les clubs de Bretagne.
- Tenue d'un stand de la Ligue à la Foire de Rennes du 23 mars au 1<sup>er</sup> avril.
- Critérium régional : participation des parents de 30€ par jeune.

- SNEJ à Saint Alban : 140 ou 150€ par jeune seront demandés aux parents. La participation des CoDeps est de 50€ par enfant.
- Difficile de trouver un seul lieu pour héberger 120 jeunes ; **se mettre en recherche pour en trouver un pour 2013 en Ile et Vilaine**. Si c'est un obstacle, pourquoi ne pas séparer l'éducation routière ?
- Accès au Mont Saint Michel : La décision du début de semaine n'est pas acceptable (accès autorisé du 1<sup>er</sup> octobre au 31 mars uniquement).
- Rachat de maillots pour les jeunes.

- **Points sur les effectifs et clubs** (A. Lévêque)

A ce jour, 94 clubs + Membres Individuels = 3 726 licenciés.

Dingé et Boisgervilly ne sont pas réaffiliés, Iffendic est toujours en suspens, Hirel et Cancale VTT ont adhéré à notre Fédération.

- **Point sur le CNDS** (P. Le Saux)

Le dossier a été déposé et validé par le CDOS lundi dernier après remise en forme dans la journée-même. 6 clubs ont déposé une demande de subvention pour Toutes à Paris.

Espérance de 11000€ pour le plan de développement : 4000 pour Toutes à Paris, 5000 pour l'AG FFCT, 8300 pour Sport Emploi (pérennisation de l'emploi et une partie du doublage du poste pendant l'absence de A. Nordez pour congé de maternité).

**En 2013, il faudra penser à travailler sur le dossier CNDS dès début janvier et ne plus attendre la date d'échéance.**

- **Foire exposition de Rennes** (G. Maurice)

Le stand a été installé aujourd'hui. Début demain à 10h. 4 bénévoles du CODEP 35 y participeront en plus des membres de la Ligue et des autres CoDeps bretons.

- **AG Fédérale de St Malo : avancement** (G. Maurice)

Visite des locaux avec Mme Jonac : Accord sur les tarifs hôtels et restaurants, animations acceptées.

L'apéritif pourrait être offert par la municipalité et servi par le personnel municipal au Palais du Grand Large vu que la ville de St Malo est propriétaire des lieux (en attente de réponse) ; si non, repli possible à la chapelle Saint Sauveur.

- **Toutes à Paris en 2012** (C. Le Saux)

Atelier mécanique et inscriptions définitives (200) dans les locaux de l'ASPTT le 14 janvier.

Les parcours et les hébergements sont au point.

P. Le Saux, G. Maurice, D. Morin et J.-P. Langouët seront chauffeurs à partir du mercredi ; H. Vasseur et J. Debroise à partir du jeudi.

93 féminines au départ le mercredi avec 2 camions de 20m3 affrétés et 55 féminines le jeudi accompagnées d'1 véhicule de 20m3.

Réunion prévue le 6 juin avec les correspondantes de clubs, les capitaines de route... pour leur présenter les différents rôles.

**Ne pas oublier de signaler à Catherine toutes les demandes qui peuvent être faites, à n'importe quel niveau.**

135 participantes dans le 22, 100 dans le 29, 80 dans le 56.

2500 itinérantes sur toute la France auxquelles viendront s'ajouter 1100 féminines de Versailles à Paris avec le CODEP 78 (Préfecture non-encore avertie).

- **Logo du CODEP** (C. Le Saux)

Après les rectifications proposées dans les différents mails, adoption du logo à l'unanimité des présents pour un coût de 150€.

- **Tout Rennes sur roulettes** (A. Lévêque)

Une réunion à l'initiative du CoDep s'est déroulée le 30 janvier avec 5 représentants de Rennes sur roulettes dont la présidente, un membre du CPB cyclo et Jean-Yves Mazurais pour les Vélos anciens.

Une remorque est fournie par J. Debroise du vendredi au samedi pour transporter 16 vélos.

Le circuit comportera une première boucle de 8 km vers le Stade rennais puis une deuxième boucle de 12 km vers Les Gayeulles.

Quelques vélos anciens seront présents à la parade de présentation dans les rues de Rennes et la totalité, soit les 60 vélos, effectuera les 8 km précédés des rollers et des vélos.

Des accompagnateurs sont nécessaires à chaque carrefour pour assurer la sécurité.

**Prévoir une sono dans le peloton.**

Alain Lévêque a envoyé un mail aux clubs de Rennes et de la périphérie pour une participation éventuelle mais il est resté lettre morte. Un autre va être envoyé pour l'inscription des bénévoles.

- **Convergence au Mont St Michel** (A. Lévêque et G. Maurice)

L'AG de Vélocité d'Avranches a eu lieu en janvier.

L'ASPTT est d'accord pour accueillir le départ de Rennes le 3 juin.

Il s'agit d'une rando de 60 km à inscrire à la Fête du vélo. **Déclaration à faire en préfecture un mois avant** (J. Debroise et A. Lévêque).

Prévoir un ravitaillement intermédiaire assuré par 3 ou 4 personnes du CODEP. D. Besserve contactera une grande surface de Guichen.

- **Emploi de Marie Luce** (A. Lévêque)

En février : intervention à Bain de Bretagne pour les écoles cyclos de Bain et St Armel sur 2 jours.

En mars : présence au critérium départemental Jeunes, intervention dans 3 écoles de Rennes-Sud.

En avril : intervention à Dingé (Familles Rurales), Dinard (Creps), centres de loisirs Dominique Savio et La Prévalaye.

En mai : intervention dans les écoles de Rennes (Volga, Guillevic, Isaac...)

En juin et jusqu'à la 1<sup>ère</sup> semaine de juillet : intervention au Creps de Dinard.

- **Point financier** (D. Besserve)

Il reste 15317€ sur le compte courant, 30984€ sur le livret A et 731€ sur le compte « AG St Malo ».

Des demandes de subventions ont été faites : 1000€ au Conseil Général pour le fonctionnement du CoDep, 10000€ au Conseil Général pour Sport Emploi et 28300€ de subvention CNDS pour Toutes à Paris, l'AG fédérale de St Malo, le plan de développement et l'aide à l'emploi.

Il reste à faire une demande au Conseil Général pour la Convergence.

Un point complet par commission sera envoyé dans la semaine.

- **Point sur les commissions** (les responsables de chaque commission)

1. **Communication** : Préparation de La Chaîne 64 pour fin juin ; les partenaires sont pratiquement tous trouvés mais voir avec Claude Chédemail pour faire un point sur les abonnements. Il manque un article sur les Randonnées Permanentes.

2. **Séjour** : 43 inscrits contre 103 habituellement. Un courrier va être envoyé à chaque inscrit pour lui demander le solde de son paiement et lui transmettre les parcours du 1<sup>er</sup> jour.

3. **Sport Santé Solidarité** : Une quinzaine de demandes de tests à l'effort ont été faits depuis le début de l'année. Le tarif est inchangé.

4. **Jeunes** : 32 jeunes pour l'éducation routière le 10 mars à Pipriac, 32 inscrits pour le critérium VTT le 24 mars et 14 inscrits pour le critérium route le 25 mars. Une réunion a eu lieu à la Ligue le 8 mars.

5. **Formation** : 20 personnes à PSC1; 10 personnes en recyclage (4 refus). Pleine satisfaction mais désistements de dernière minute pour le stage animateur.

6. **Sécurité** : Plus besoin de faire de déclarations en double pour les randonnées. Bien prendre en compte la nouvelle règle du Tourne à droite pour les vélos (un message sera envoyé aux clubs).

7. **VTT** : Une commission va enfin être créée avec 6 personnes. La réunion de la semaine dernière a été notamment axée sur la TransBretagne.

- **Le site Internet** (Alain)

Le nouveau site est opérationnel : [www.ffct-codep35.org](http://www.ffct-codep35.org)

Ne pas oublier de fournir des éléments à A. Lévêque pour faire vivre ce site et ne pas hésiter à le consulter et faire remonter les remarques si nécessaire.

- **Questions diverses**

Pas de participation du CODEP à Vital Sport les 8 et 9 septembre prochain sans paiement d'une prestation.

Pour l'AG du CODEP à Betton en janvier 2013, rien n'est arrêté car l'affectation des salles ne se fera qu'au mois de juin.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h.

Le secrétaire  
A. Lévêque

La secrétaire adjointe  
C. Langouët